

ACTUALITÉS

Intimidation à l'école

Québec doit agir sur les réseaux sociaux

Le PQ propose de faire fermer les comptes Facebook des agresseurs

MÉLISSA
GUILLEMETTE

Le Parti québécois veut que Québec intervienne pour fermer les pages Facebook d'intimidateurs et propose d'allouer plus de ressources aux écoles pour s'assurer que bourreaux et victimes soient suivis par un professionnel.

Quelques jours après le suicide d'une jeune fille de 15 ans victime d'intimidation en Gaspésie, l'opposition officielle dresse un bilan négatif du plan d'action contre la violence dans les écoles, mis en place par le gouvernement il y a trois ans et muni d'une enveloppe de 17 millions. «Les contacts que j'ai dans les commissions scolaires me disent que tous les intervenants sont super conscients et font des efforts, a expliqué le porte-parole péquiste en matière d'éducation primaire et secondaire, Sylvain Gaudreault. Mais ils manquent de ressources

et sont impuissants devant ce qui se passe sur Facebook.»

Le parti propose d'adopter un plan similaire à celui que possède la France depuis mai dernier. Le ministère français de l'Éducation, via l'organisme e-Enfance, contacte les administrateurs de Facebook pour demander la fermeture des comptes des élèves qui tiennent des propos haineux en ligne.

La présidente de l'organisme de prévention Institut Pacifique, Shirlane Day, est également d'avis que le gouvernement doit agir rapidement pour lutter contre l'intimidation, particulièrement celle sur Internet. «L'enfant subit de l'intimidation en classe, à la sortie des classes, dans l'autobus, mais désormais, on ajoute aussi le soir et la nuit, avec les médias sociaux. Il n'y a plus de pause. Et en plus, c'est viral.»

Le parti propose d'adopter un plan similaire à celui de la France

La ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, a affirmé en Chambre que le gouvernement est bien au fait de l'initiative française. «Ça fait partie des discussions et nous suivons de près les actions du gouvernement français, qui a lui-même reconnu toutes les difficultés pour arriver à ce contrôle des pages Facebook parce qu'il y a quand même plusieurs embûches.»

Comment le milieu scolaire s'attaque-t-il à l'intimidation? L'intervention concrète se gère par école, d'après leur code de vie. À cela s'ajoutent les différents programmes que les commissions scolaires proposent aux écoles. «On en fait l'affaire de tous: des écoles, de la commission scolaire, des parents, et on travaille avec des partenaires comme les maisons de jeunes et les policiers», explique le res-

ponsable des communications à la Commission scolaire de Montréal, Alain Perron.

Il faut plus, estime le PQ: Québec doit injecter des fonds dans les écoles pour que des professionnels fassent un suivi en continu des cas d'intimidation dans les écoles. Selon ce plan, victime et bourreau auraient des rencontres individuelles régulières, afin d'éviter que des jeunes «puissent passer à travers les mailles du filet».

Le professeur titulaire à l'UQAM et psychologue à l'hôpital Rivière-des-Prairies Réal Labelle juge que les projecteurs sont trop mis sur l'intimidation. Il rappelle que la santé mentale aussi doit être une préoccupation. «L'intimidation, c'est comme une étincelle. Pour que le feu prenne, il faut qu'il y ait autre chose derrière. Quand un enfant change de comportement, on devrait vite le signaler.»

Le Devoir